



FEDERATION FRANCOPHONE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD A.S.B.L.

Rue Jules Destrée 96B - 6001 Marcinelle

GSM : 0471/700.933 - EMAIL : ffsnw.asbl@gmail.com

N° d'entreprise : 418.200.751 - Tribunal de commerce de Nivelles

N° de compte bancaire : BE 75068246886851

<http://www.skinautique.be>



## Lettre pour licences sportives 2017

Voici, comme chaque année, le document qui vous permettra d'obtenir votre licence de compétition.

L'intersaison correspond également à la période de transfert. Veuillez vous rapporter au lien suivant : [www.skinautique.be](http://www.skinautique.be) rubrique « information », « vade-mecum ».

### DEMARCHES RESPECTIVES DE LA FFSNW ET DES ATHLETES :

#### 1. Démarches de l'athlète :

- Imprimer le document « Demande de licence », le remplir et le faire valider par votre médecin.
- Imprimer le document « Doc. Dopage » et le remplir.
- Lire le document « Demande de dérogation », le cas échéant, le remplir et le renvoyer.
- Payer votre licence.
- Envoyer les documents complétés par la poste au bureau de la fédération :

**FFSNW asbl**

**Rue grange des champs 206**

**1420 Braine l'Alleud.**

#### 2. Planning 2017

- **Le paiement de la licence sportive est à payer pour le 31 décembre 2016.**
- **Documents de demande et de dopage rentrés pour le 31 janvier 2017.**
- A partir du 1<sup>er</sup> février 2017, tout retard dans chacun des deux cas, entraînera d'office une surtaxe de 35,00 €.

Coordonnées bancaires de la FFSNW asbl :

Numéro de compte : 068-2468868-51  
IBAN : BE75 0682 4688 6851  
BIC : GKCCBEBB

### 3. Remarques

**Pour rappel**, le montant à payer est de 35 € pour les disciplines classiques, le téléski et le wakeboard, 65 € pour le skieur en courses, 35 € pour le pilote et 35 € pour le copilote en courses. Un compétiteur désireux de concourir dans plusieurs disciplines classiques ou en wakeboard, ne doit payer qu'une seule licence, soit 35 €. Le skieur en courses ayant payé sa licence 65 € pourra participer en ski classique et wakeboard.

En cas de non-respect de cette procédure pour l'obtention de sa licence sportive, l'intéressé se verra appliquer, **sans appel**, les répressions suivantes :

1. Non prolongation, dès le 31 janvier, de la couverture d'assurance de compétiteur, et ce, jusqu'à la délivrance d'une nouvelle licence.
2. Le prix de cette licence sera doublé, soit 70 € pour le classique, le téléski et le wakeboard et 130 € pour les courses.
3. Aucun dossier de subvention ne sera traité pour l'année concernée.
4. **Un délai de 15 jours pour envoyer et valider la licence auprès de la KBWSF-FRBSN sera strictement appliqué. Il n'y a donc plus de licence disponible en urgence.**

Pour les compétiteurs mineurs, nous rappelons que ce sont les parents ou tuteurs qui sont responsables des démarches.

D'avance, je vous remercie et vous souhaite une excellente saison 2017.

Alain Nieles  
Président de la F.F.S.N.W.





FEDERATION FRANCOPHONE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD A.S.B.L.

Rue Jules Destrée 96B - 6001 Marcinelle

GSM : 0471/700.933 - EMAIL : ffsnw.asbl@gmail.com

N° d'entreprise : 418.200.751 - Tribunal de commerce de Nivelles

N° de compte bancaire : BE 75068246886851

<http://www.skinautique.be>



## DEMANDE DE LICENCE DE COMPETITION – SAISON 2017

**La demande, dûment complétée et validée par un médecin de votre choix, doit être renvoyée à la FFSNW. (FFSNW asbl - Céline De Craecker - 206 rue grange des champs, 1420 Braine l'Alleud).**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Téléfax : \_\_\_\_\_

GSM : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Nom du Club : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Je soussigné docteur en médecine certifie que la personne ci-dessus identifiée ne présente aucune contre-indication à la pratique du ski nautique, wakeboard et/ou à la conduite d'un bateau.

Date : \_\_\_\_\_ Cachet du médecin

Signature : \_\_\_\_\_

### BREVETS

- 1ère Vague
- 2ème Vague
- 3ème Vague
- Dauphin Saut
- Dauphin Figures
- Dauphin Slalom
  
- 1ère Wake
- 2ème Wake
- 3ème Wake
- Dauphin Wake
  
- Skieur A Saut
- Skieur A Figures
- Skieur A Slalom
- Skieur A Wake

### TYPE DE LICENCE

- Je suis compétiteur Classique - **35€**
- Je suis compétiteur Wake - **35€**
- Je suis compétiteur Courses
  - Coureur - **65€**
  - Pilote - **35€**
  - Copilote - **35€**

### CADRES ADEPS

- Initiateur ADEPS
- Aide-Moniteur ADEPS
- Moniteur ADEPS

### OFFICIELS FRBSN

- Commissaire
- Pilote
- Juge Classique
- Juge Wake
- Juge Courses
- Homologateur

Un compétiteur désireux de concourir dans plusieurs disciplines classiques ou en wakeboard, ne doit payer qu'une seule licence, soit 35 €. Le skieur en courses ayant payé sa licence 65 € pourra participer en ski classique et wakeboard.

Le règlement concernant les transferts est disponible sur [www.skinautique.be/competiteurs](http://www.skinautique.be/competiteurs).

## LICENCE = ASSURANCE

**Un délai de 15 jours pour envoyer et valider la licence auprès de la KBWSF-FRBSN sera strictement appliqué. Il n'y a donc plus de licence disponible en urgence.**



<http://www.skinautique.be>

FEDERATION FRANCOPHONE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD A.S.B.L.

Rue Jules Destrée 96B - 6001 Marcinelle

GSM : 0471/700.933 - EMAIL : [ffsnw.asbl@gmail.com](mailto:ffsnw.asbl@gmail.com)

N° d'entreprise : 418.200.751 - Tribunal de commerce de Nivelles

N° de compte bancaire : BE 75068246886851



---

## DECLARATION DE REFUS CONCERNANT LE DOPAGE

### DOCUMENT A JOINDRE A LA DEMANDE DE LICENCE

Je soussigné .....  
déclare sur l'honneur ne pas m'adonner au dopage, à toutes drogues et méthodes refusées par l'agence mondiale antidopage rendues obligatoires par arrêté ministériel en Communauté française.

J'ai pris connaissance de la liste des médicaments interdits, et visible sur le site de l'**ONAD** : <http://dopage.cfwb.be/> et sur le site centre belge d'informations pharmaceutiques (actualisés tous les mois) : [www.cbip.be](http://www.cbip.be) ainsi que du règlement **AMA** : <http://www.wada-ama.org/fr/>.

Les sportifs de haut niveau (càd qui participent à des compétitions de haut niveau internationales) ont l'obligation de soumettre une demande d'AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) au plus tard 30 jours avant la manifestation sportive, la compétition sportive, ou l'entraînement sportif pour lequel l'autorisation est demandée. Cette demande doit être accompagnée de tous les documents utiles qui permettraient de prouver la nécessité d'utiliser la substance concernée.

Le formulaire est à renvoyer au secrétariat de la commission AUT (CAUT) :

Soit par e-mail à l'adresse [aut@cfwb.be](mailto:aut@cfwb.be)

Soit par courrier à l'adresse suivante (avec la mention « confidentiel » sur l'enveloppe) :  
Fédération Wallonie-Bruxelles Secrétariat général secrétariat de la CAUT

Dr Anne Daloze

Boulevard Léopold II 44

1080 Bruxelles.

Les mineurs d'âges devront être accompagnés lors d'un contrôle par au moins un de leurs représentants légaux ou par une autre (d'autres) personne(s) dûment habilitée(s) à le faire.

La FFSNW délègue tout pouvoir en matière de dopage au CIDD.

En Belgique comme à l'étranger, tous les frais liés à la contre-expertise et à la défense de l'intéressé seront pris en charge par celui-ci.

Fait le ..... à .....

Signature .....

Pour les mineurs,

Signature d'un parent ou du tuteur .....

La Fédération Francophone de Ski Nautique et de Wakeboard asbl est reconnue fédération sportive par le Gouvernement de la Fédération Wallonie - Bruxelles.